

# L'État de droit à la vie

écrit par Daniel Pollett | 28 juillet 2016



## L'ÉTAT DE DROIT À LA VIE

Le ministre Cazeneuve, celui qui prétend utiliser toute son énergie à lutter contre le terrorisme, mais qui en trouve encore -l'inépuisable combattant !- pour porter plainte contre Sandra Bertin, Riposte Laïque et quelques autres, ne se lasse pas de prétendre que l'islam a toute sa place dans notre République et qu'il faut défendre l'État de droit. Le ministre Cazeneuve, celui laissant ses services prétendre que prôner le djihad n'est pas un délit, se permet de dire qu'évoquer les racines chrétiennes de la France consiste à faire une relecture historique frelatée qui a rendu la France peu à peu nauséuse. C'est son haleine qui doit l'être. Quelle raison suicidaire aurait la courageuse Sandra Bertin pour prétendre avoir subi des pressions si cela était faux ? Cette policière risque au moins sa carrière, sinon sa vie -Sébastien Jallamion ne me contrariera pas- pour avoir dénoncé cela.

L'islam a toute sa place dans notre République, vraiment ? Il est pourtant bien écrit dans le coran que les musulmans doivent combattre les infidèles et établir un califat mondial. En quoi cela est-il compatible avec la Res Publica, le Bien commun définissant qu'en France, comme dans toutes les civilisations actuelles, les lois sont définies par les hommes, non pas par un dieu soi-disant auto-défini dans un

livre rempli de sottises, d'appels à la haine et au meurtre qui enverrait n'importe-quel auteur d'aujourd'hui en prison ?

Défendre l'État de droit, vraiment ? Force est de constater que le droit est surtout pour les assassins ! Le droit de ne pas être arrêté alors que l'on participe à de prétendus offices religieux où la haine des Blancs, chrétiens et français est à l'ordre du jour... Le droit d'avoir une fiche « S » pour cause de sympathie ou d'activisme lié à une entreprise terroriste et de rester libre de ses mouvements... Le droit de n'avoir qu'un bracelet électronique contre l'avis du Parquet anti-terroriste et de pouvoir assassiner un prêtre dans son église pendant la messe... Mais pas de droit aux Français blancs, chrétiens, de s'armer pour se défendre, en ce temps de guerre où une association de malfaiteurs protège et cajole l'électorat musulman de son parti politique au lieu de protéger les Français de souche, fait surveiller les mosquées plutôt que nos églises.

La peine de mort n'est appliquée que par les assassins et ne leur est pas applicable, c'est aussi cela l'État de droit actuel. Le droit à la mort barbare pour les innocents, le droit de préparer des crimes pour les djihadistes, le droit à la prison quatre étoiles pour les criminels soutenus par les droitdel'hommistes. Si les deux assassins du prêtre avaient été tués plus tôt, notre concitoyen le prêtre Jacques Hamel serait encore en vie. Nous sommes en guerre, oui ou non ? À la guerre on tue les ennemis, sinon ce n'est pas une guerre, c'est une mascarade !

Pour ceux qui douteraient encore, relevons que : tous les terroristes viennent de pays musulmans ou sont inspirés par l'islam... Tous les « migrants » qui nous envahissent et dont certains violent et tuent viennent de pays musulmans... Toutes nos forces militaires en opérations extérieures interviennent dans des pays musulmans... Toutes les actions réalisées par les amateurs d'humanitaire exotiques le sont dans des pays musulmans... Il y a de quoi se poser des

questions !

N'en déplaise aux dirigeants religieux réunis encore hier par Trouduc l'Audacieux, je ne suis pas le frère des assassins. Ceux qui n'ont plus d'humain que l'apparence ne sont pas mes frères et on est prié de respecter ma mère. Les monstres assez abrutis pour obéir à un barbare pédophile du VII<sup>e</sup> siècle ne sont pas mes frères ni même mes cousins.

Je revendique l'État de droit à la vie, l'État de droit à vivre dans mon pays comme un Français de souche (et j'emmerde ceux qui le contesteraient pour moi) et aussi l'État de droit à être gouverné par des patriotes aimant la France et non binationaux. L'État de droit patriote et républicain.